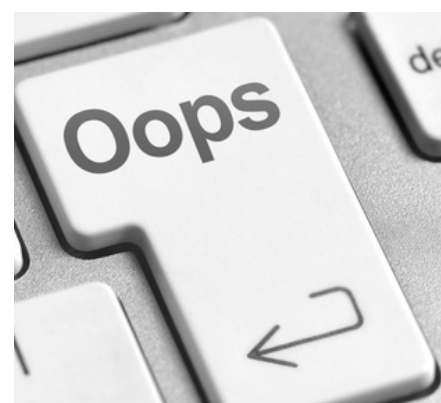
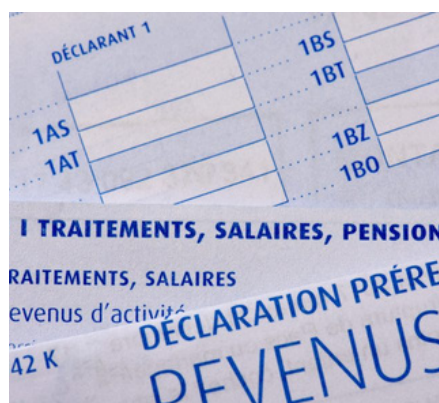


L'ÉTÉ AU C.A.L.M.

AVIS D'IMPÔTS ET
ECHELONNEMENTS DU
SOLDE A PAYER :
NÉGOCIEZ AVEC LES
IMPÔTS EN CAS DE
SOUCCIS.
PAGE 3

ACOMPTES PRELEVES EN
2021 LE 15 DU MOIS :
ADAPTEZ-LES À VOTRE
SITUATION ACTUELLE
POUR ÉVITER LES GROS
RATTRAPAGES L'ANNÉE
PROCHAINE.
PAGE 4

CORRECTIONS IMPÔTS
2018, 2019 ET 2020 :
ATTENTION AUX
MESSAGES SUR VOTRE
ESPACE ET AUX DÉLAIS
PAGE 5



ALLOCATIONS FAMILIALES :
DÉBLOQUEZ VOS DOSSIERS
MAINTENANT POUR ÉVITER
LES BLOCAGES EN
DÉCEMBRE !
PAGE 6

TRIEZ VOS PAPIERS
AVANT LA RENTRÉE :
RECOMMENCEZ L'ANNÉE
SCOLAIRE AVEC UNE
MAISON BIEN RANGÉE
PAGE 7

VACANCES : NOUS
SOMMES EN VACANCES
DU 1ER AU 15 AOÛT !
MAIS...
PAGE 8



NOS DATES D'OUVERTURE

AOUT :

Du 16 au 31 août.

NOS BUREAUX

Montperreux : les soirs et week-ends
4 rue Beau Site
25160 Montperreux

Pontarlier : les mardis, mercredi et vendredis après-midi
8 rue de la gare
25300 Pontarlier

Tél. : 06.45.01.92.59.
secretariat@calm-bfc.com



APPRENDRE A MAITRISER SES PAPIERS

L'ACCOMPAGNEMENT BIENVEILLANT DES FRONTALIERS FRANCO-SUISSE C'EST AUSSI :

- les démarches de retraite française et suisse,
 - les arrivées de nouveaux frontaliers,
 - la sécurité sociale (CNTFS/LAMAL),
 - l'aide à la gestion des revenus locatifs,
 - les échanges de permis de conduire,
 - les échanges de plaques d'immatriculation,
 - les impôts suisses,
 - l'échelonnement des dettes,
- et tout autre document administratif !

Toutes nos prestations pour les particuliers sur <http://www.calm-bfc.com>

AVIS D'IMPÔTS ET ECHELONNEMENTS DU SOLDE A PAYER : NÉGOCIEZ AVEC LES IMPÔTS EN CAS DE SOUCIS.

Les premiers avis d'imposition sont déjà arrivés dans vos espaces en ligne, la majorité d'entre-vous doit le recevoir d'ici au 6 août.

Les déclarations faites sur papier vont probablement arriver plutôt début septembre et suivront ensuite d'ici à fin décembre les différentes feuilles corrigées.

Si vous l'avez déjà reçu, merci de le regarder car il y a dessus les dates des prélèvements supplémentaires d'impôts avec les montants. Prévoyez la somme sur le compte bancaire sinon en cas de rejet il y a une majoration et le prélèvement de la totalité de la somme.

Si vous deviez avoir un remboursement, il est également indiqué dessus.

Si vous souhaitez demander un échelonnement de votre solde à payer, faites-le dès le mois d'août.

Si vous souhaitez que nous vous accompagnions dans cette démarche, prenez RV sur <http://www.calm-bfc.com>



ACOMPTES PRELEVES EN 2021 LE 15 DU MOIS : ADAPTEZ-LES À VOTRE SITUATION ACTUELLE POUR ÉVITER LES GROS RATTRAPAGES L'ANNÉE PROCHAINE.

Pour rappel nous payons cette année les impôts que nous devons cette année. En 2021 on paie 2021.

Le 15 de chaque mois vous devez donc avoir vos impôts 2021 qui sont prélevés.

Sinon c'est qu'il y a un souci.

Allez sur votre espace en ligne [impôts.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), dans l'onglet «prélèvement à la source», cliquez sur «gérez mes acomptes».

Là les acomptes de 2021 apparaissent.

Ils ne doivent pas disparaître les mois suivants.

S'ils baissent c'est seulement si votre salaire (et revenus fonciers) ou celui de votre conjoint a baissé en 2021. Sinon il y a un problème.

Pour rappel le site [impôts.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) se base sur vos salaires (et revenus fonciers et taux de change) de 2020 pour calculer votre acompte et il ne l'a pas adapté avant le mois de septembre (avant il se base sur 2019). Il ne prend pas en compte vos augmentations, vos primes qu'il y a eu depuis.

C'est à vous d'adapter vos acomptes et de rattraper ce qui n'a pas été payé en début d'année.

Le taux de change moyen de l'année 2021 est pour le moment de 0.91. Pour adapter son acompte de septembre, il faut le faire avant le 22 août !

Si vous souhaitez que nous fassions ensemble les calculs et l'adaptation de vos acomptes en août, prenez rapidement RV sur <http://www.calm-bfc.com>

Pour les abonnés, cette démarche est comprise dans l'abonnement. Nous allons vous appeler pour vous proposer un RV, mais vous également pouvez le prendre vous-même sur le site internet.

CORRECTIONS IMPÔTS 2018, 2019 ET 2020 : ATTENTION AUX MESSAGES SUR VOTRE ESPACE ET AUX DÉLAIS.

Si vous avez fait des corrections d'impôts avec nous, surtout regardez régulièrement sur votre espace en ligne dans votre messagerie sécurisée. Il y a peut-être un mail des impôts qui explique qu'ils attendent un papier et votre dossier de correction est bloqué. Merci de vérifier ! Ensuite envoyez-nous des captures écran des messages des impôts, nous les traduirons pour vous, et leur ferons une réponse. C'est compris dans votre prestation. Merci d'envoyer les réponses des impôts à secretariat@calm-bfc.com

Attention les impôts nous ont prévenus que les avis correctifs n'arriveront probablement pas avant le dernier trimestre 2021. Une fois le message d'avis de dégrèvement reçu, il faut donc être très patient.

Délais :

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2021 pour corriger la déclaration de revenus 2018, jusqu'au 31 décembre 2022 pour corriger la déclaration 2019 et jusqu'au 31 décembre 2023 pour corriger la déclaration de 2020.

Attention, ces 3 déclarations ont une incidence sur vos cotisations CNTFS de 2020, 2021 et 2022.

Attention, pas de correction de frais réels sauf exceptions.

Si vous souhaitez être accompagné dans cette démarche, prenez rapidement RV sur <http://www.calm-bfc.com>



ALLOCATIONS FAMILIALES : DÉBLOQUEZ VOS DOSSIERS MAINTENANT POUR ÉVITER LES BLOCAGES EN DÉCEMBRE !



Si jamais vos allocations familiales franco-suissees sont encore bloquées,

il faut profiter de l'été pour mettre à jour votre dossier.

N'attendez pas le mois de décembre pour faire éditer votre attestation destinée à votre organisme étranger ou faire éditer vos E411 rétroactifs.

Pour être certains que la procédure est lancée pour décembre afin d'avoir en temps et en heure votre E411, il faut lancer la procédure CAF franco/suisse maintenant.

Attention, papa ou maman divorcés travaillant en Suisse, les allocations familiales suisses vous concernent aussi !

Je suis à votre disposition sur les contentieux franco-suissees.
Prenez RV sur <http://www.calm-bfc.com>

TRIEZ VOS PAPIERS AVANT LA RENTREE : RECOMMENCEZ L'ANNÉE SCOLAIRE AVEC UNE MAISON BIEN RANGÉE.

Profitez de l'été
pour aménager
votre espace « administratif » à la maison
et appelez notre équipe pour trier vos papiers,
jeter ce qui n'a plus besoin d'être gardé
et organiser ce qui doit rester chez vous pour plusieurs années.

Nous fournissons le matériel de tri ! Votre RV tri administratif
sur <http://www.calm-bfc.com>



VACANCES : NOUS SOMMES EN VACANCES DU 1ER AU 15 AOÛT !
SEULS LES RV DÉJÀ PRIS SERONT HONORÉS, LES AUTRES
DOIVENT ÊTRE PROGRAMMÉS À PARTIR DU 16 AOÛT.

Merci de prendre RV sur <http://www.calm-bfc.com>
et surtout guettez le mail de confirmation avec le
téléchargement de la liste de papiers. C'est
automatique, mais parfois cela va dans vos
spams.

On se revoit le 16 août!
Bonnes vacances!

-

